



## Délibération N°06-2022

• Caisse des écoles - Conseil d'Administration – 21.11.2022

L'an **deux mille vingt deux**, le 21 novembre à 18h30, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de Cenon, sur convocation de son président par courriel en date du 16/11/2022, s'est assemblé en salle du Conseil Municipal de la Ville de Cenon, sous la présidence de M. Alexandre MARSAT – Président

Nombre d'administrateurs : 8

Nombre d'administrateurs présents : 6

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'administrateurs votants : 6

**Présents** : Alexandre MARSAT, Jérémy RINGOT, Ingrid LAFON, Stéphane GAY, Sébastien ROSSIGNOL, Benoît LOTH, Marina OUEDRAOGO, Cécile ROJAT

**Absents ou excusés** : Fabienne BARBON (excusée), Maëva DE FILIPPO (excusée)

**Secrétaire de séance** : Cécile ROJAT

---

## Mise à disposition du personnel

L'article 61 de la loi n°84-53 portant dispositions statutaires de la fonction publique Territoriale, modifié par le décret n°2008-580 du 18 juin 2008, définit le régime de la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux.

Madame Floriane LAMAURELLE est employée par la ville de CENON en tant qu'éducatrice spécialisée dans le cadre du projet inclusion.

Il est proposé que Madame Floriane LAMAURELLE soit mise à disposition à la Caisse des Ecoles de la ville de CENON pour réaliser les missions liées au projet inclusion et à la cité éducative.

Le cadre de cette mise à disposition est détaillé dans la convention ci-jointe avec la ville de CENON.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir voter cette mise à disposition et de bien vouloir autoriser le Président à signer cette convention.

M. Alexandre MARSAT présente le projet de mise à disposition du personnel d'un agent mairie à la Caisse des écoles

- ✓ Mme Floriane LAMAURELLE, éducatrice de jeunes enfants sur le projet Inclusion

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par,

6 voix pour

0 absence

0 voix contre

Adopte la proposition à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Jean-François EGRON

Président de la Caisse des écoles

Caisse des écoles  
1 Avenue Carnot  
33150 Cenon